

RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

**Procès verbal de l'Assemblée du comité de vigilance du 10
septembre 2015 à 9h00 au 107 chemin Maine Central à Bury.**

Présence :

- M. René Vachon, représentant de la MRC du Haut-St-François
- M. Dominic Grégoire, technicien des opérations chez Englobe
- M. Mikael Auger, chargé de projets de Valoris
- M. Dave Bouchard, directeur des opérations chez Englobe
- M. Daniel Fréchette, représentant des résidents, Bury
- M. Robert Goulet, représentant du MDDELCC
- M. Michel Yergeau, représentant des résidents, ville de Sherbrooke
- M. Mehdi Dadi, technicien en environnement chez Valoris

Personnes absentes :

- Mme. Lynne Martel-Bégin, voisine du site
- M. Yvon Bégin, COGESAF

1) Ouverture de la séance

Mikael Auger déclare la séance ouverte à 9h15.

2) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé de la présente assemblée est adopté, il se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente.
4. Révision des récentes plaintes :
 - a. Plaintes d'odeurs ;
 - b. Plaintes de bruits.
5. Résultats des analyses environnementales :
 - a. Traitement des eaux ;
 - b. Détection de radiations.
6. Présentation des tonnages des matières enfouies.
7. Avancement des projets :
 - a. Nouveau centre de tri;
 - b. Fermeture de cellules d'enfouissement;
 - c. Construction de cellules d'enfouissement;
 - d. Chemin Maine Central/214;
 - e. Gravière;
 - f. Goélands;
 - g. Projets spéciaux.
8. Période de questions.
9. Date et sujets de la prochaine réunion.
10. Levée de l'assemblée.

3) Adoption du procès-verbal de la réunion précédente

a. Retour sur le détail du procès-verbal de la réunion précédente

M. Auger revient brièvement sur les points énumérés du procès-verbal du 5 mars 2015.

Résolution 2015-03-05-0018

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du comité de vigilance du 5 mars 2015.

Adopté.

4) Révision des récentes plaintes

Plaintes d'odeurs

Aucune plainte d'odeur n'a été rapportée à Valoris durant les mois suivants : avril, mai, juin, juillet et août. (Les plaintes du 2 au 5 mai ont été rapportées mais non enregistrées car arrivées en retard et des explications ont eu lieu avec les citoyens).

Il est mentionné par GSI et Valoris que l'épandage agricole dans le secteur peut aussi causer des mauvaises odeurs.

Plainte de bruit

Aucune plainte de bruit n'a été enregistrée depuis la dernière rencontre.

5) Résultats des analyses environnementales

a) Traitement des eaux

M. Auger distribue le rapport du L.E.S. et du L.E.T. (résultats des systèmes de traitement des eaux) aux personnes n'ayant pas de support informatique. Ces rapports couvrent les mois de janvier à juillet 2015.

L.E.T.

Le rejet au L.E.T. a repris le 4 mai 2015. Depuis le début des prélèvements, tous les résultats respectent les normes en vigueur. La seule exception est celle du phosphore dont la moyenne du trimestre mai-juin-juillet est 0.36 mg/l au lieu de 0,3 mg/l. Valoris travaille en ce moment à évaluer la cause de cette légère augmentation.

L.E.S.

Depuis la reprise du rejet au L.E.S. le 4 avril 2015, quelques paramètres ont connu une certaine instabilité, dont le phosphore, les coliformes fécaux et l'azote ammoniacal.

Cette instabilité est liée à plusieurs opérations d'optimisation du procédé du traitement des eaux du L.E.S. de Valoris. Ces activités d'optimisation ont débuté en mai dernier. Les principales démarches entreprises consistaient principalement à :

- Augmenter la capacité d'aération des deux bassins dédiés à ce effet (BB1 et BB2), à effectuer des travaux de vidange de boues sur la totalité des bassins chez Valoris (augmenter la capacité de rétention des eaux en période hivernale) et à optimiser le dosage de produits coagulants pour favoriser une meilleure coagulation.

Notons que ces travaux entrepris l'an dernier (avec notamment l'agrandissement du bassin d'accumulation) ont pour but de définir une nouvelle stratégie de gestion des eaux qui sera optimale en période estivale (mai à novembre). Cette stratégie a été validée avec des consultants en traitement des eaux ainsi que les représentants d'Englobe (GSI Environnement) et Valoris.

b) Détecteur de radiation

Un seul voyage de déchets a été isolé pour un niveau de radiation au-dessus des normes. Ce voyage a pu être entreposé dans un coin isolé de la cellule d'enfouissement. Les déchets provenaient de la municipalité de Stoke. Après une semaine, le voyage a été testé de nouveau avec le détecteur de radiation et le niveau est redescendu au niveau acceptable d'enfouissement.

Trois alarmes ont été enregistrées pour GSI. Il s'agit des boues municipales et d'un niveau de radiation très faible, qui au cours de quelques heures disparaissent.

6) Présentation des tonnages des matières enfouies

Les tonnages des déchets enfouis durant le 4 premiers mois de l'année 2015 ont été présentés au comité. Le total du premier trimestre s'élève à 21 825.58 t.m.

7) Avancement des projets

M. Auger parle des projets en cours et à venir.

Centre de tri permanent :

La ligne de tri dédiée aux matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD) a été mise en opération à la fin du mois de mai. Les deux autres lignes de tri (résidentielles et commerciales) devraient être à leur tour mises en opération au début octobre. Une visite de l'usine est prévue une fois que toutes les lignes seront en opération.

Fermeture de cellules:

Les travaux manquants pour la fermeture de la cellule 4A ont été complétés durant le printemps 2015.

Les travaux de fermeture de la cellule 4B ont débuté en septembre.

Les prochaines tâches à compléter à l'automne sont les suivantes :

- La mise en place des géomembranes;
- La mise en place du réseau secondaire du biogaz;
- La mise en place de la terre végétale;
- L'ensemencement hydraulique;
- L'empierrement des tranchées de drainage.

Les travaux de fermeture seront complétés à la fin du mois d'octobre 2015.

Construction de cellules :

Les cellules 5A et 5B ont été construites en 2014. La cellule 5A est en fonction depuis le printemps 2015. Aucune construction de nouvelles cellules n'est prévue à moyen terme.

Gravière :

Les opérations à la gravière ont repris cet été.

Main Central :

Des travaux de réparation des fissures sur chemin BCR seront effectués cet automne. Une voie de contournement sera mise en place vis-à-vis l'intersection du chemin Maine Central et de la route 214. Le MTQ est responsable du projet.

Goélands :

Valoris utilise un imite chasseur (canons à propane) qui est fonctionnel durant les heures d'opération du site d'enfouissement pour éloigner les goélands. L'opérateur du compacteur à déchets ainsi que le technicien en environnement ont chacun un pistolet à décharge qu'ils utilisent à chaque fois qu'ils passent à côté d'un rassemblement des goélands.

Des hauts parleurs qui émettent des cris de détresse seront installés sur le toit du centre de tri afin de minimiser les attroupements et désagréments pouvant être posés par les goélands.

Projets spéciaux :

La torchère pour la destruction du biogaz a été installée en juin et est en phase démarrage depuis juillet 2015. Il est prévu de brancher les nouveaux puits de la cellule 4B en octobre et ainsi compléter la calibration du réseau de biogaz. Au total, ce sont 19 puits de biogaz qui seront raccordés à la torchère.

Le rapport du ruisseau Bégin a été complété. Il sera transmis au gens du comité de vigilance.

8) Période de questions

La majorité des questions qui ont été posées ont été répondues durant la réunion.

9) Date et sujets de la prochaine réunion

Le 4 décembre 2015.

10) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 10h40.